

6. Investissements financiers 2007

Les données financières ci-dessous sont extraites de la page 2 de la déclaration fiscale 2483 relative au financement de la formation professionnelle continue.

Taux de participation financière :

4,51%

Dépense annuelle moyenne par salarié en formation (*) :

2 496,72 €

Dépense annuelle moyenne par salarié (*) :

1 549,82 €

Coût de l'heure de formation :

73,14€

	2007 (en milliers d'euros)
Montant des salaires versés	1 077 750
Montant des dépenses de formation	48 641
Taux de participation financière	4,51%
Financement du 0,5% professionnalisation et DIF	5 370
Versements au titre du congé individuel de formation	2 144
Pourcentage des salaires affecté au plan de formation	3,82%

En 2007, le taux de participation financière est de 4,51%.

En 2006, le taux de participation financière est de 4,80% dans le secteur des assurances, il est de 4,20% dans le secteur de la banque et de 4,75% au sein de l'UCANSS.

En 2006, selon les données nationales du CEREQ, les dépenses consenties à la formation professionnelle continue ont représenté un taux de participation financière de 2,9% de leur masse salariale totale.

(*) Cf. : lexique page 28